SAINT-VÉRAN *Altitude 2040*

Centre de St VERAN

Agrément DDJS
005 157 281

Centre de Vacances
La Croix de Juan
05350 ST VERAN

Saint-Véran
"Le pays où les coqs picorent les étoiles"

Localisation

Paris 734 km
Gap 90 km
Briançon 48 km

Situation géographique:

Pour un séjour à la montagne réussi, venez découvrir le Queyras : la plus haute vallée habitée d'Europe ! Le Queyras est un territoire préservé et ensoleillé pour nous oxygéner...

St-Véran

Tél 04 92 45 82 21
www.queyras-montagne.com

Commerces Produits locaux

La Carotte - L14
Alimentation, produits régionaux, dépôt de pain
Libre Service - O17
Alimentation, produits régionaux et bio
Un Coq et une Etoile - N18
Ventes à emporter : sucré/salé, dépôt de pain
Coste-Belle - P22
Plats à emporter
L'Arbcit - P20
Tabac, journaux, photos
La Panière - N19
Cadeaux, souvenirs
L'Ecurie - O14 Artisanat et produits du terroir
La Fenason - N6
Cadeaux, souvenirs, photos
Serpentine - O 20
Bijoux, objets déco
Ionel Sports - O 20/21
Magasin de sports
Prieur Blanc Sports - P 12/13
Magasin de sports
Philp sports - O12
Magasin de sports

Artisanat

La Fontaine du Cerrbro - M18
Samuel Brunet : sculpture sur bois
Le Chalet de la Sculpture - 12/13/22
Valérie brunet : sculpture sur bois
L'Arcile - O18 Claudine Iouve : sculpture sur bois
L'Atelier de la Fontaine des Forannes - N109
Dominique Breton : dentelle, herborisation, couture, tissage
La Boutique Atelier du Couteler - M18 Sylvain Brunet : couteaux de pays, couteaux pour sculpter
Clin d'Oeil « The Gallerya» - O18
Photographie

Patrimoine

Musée Le Soum - M/N6
La Vieille Maison Traditionnelle - N19
L'Ancienne Mine de Cuivre - Expo - N9
La Vieille Pompe à Incendie - O16

Hébergements

Hôtels/Auberges
- **Les Chalets du Villard** *** - N/O 21 - 04 92 45 82 08
Le Grand Tétras ** - M4/5 - 04 92 45 82 42
La Balta du Loup* - T21 - 04 92 54 00 12
L'Alta Peyra - P/Q 14/15
L'Estolles - G11 04 92 45 82 65

Chambres d'hôtes
Cascaveler - F/G14/15 04 92 45 88 31
J et E Turina - N3/4 04 92 45 81 77

Gîtes d'étape et de séjour
L'Estolles - G11 04 92 45 82 65
La Balta du Loup - T21 04 92 54 00 12
Le Chant de l'Alpe - M4 - 04 92 54 22 41
Les Gabelous - O11 04 92 45 81 39
Les Perce-Neige - O16 - 04 92 45 82 23
Le Chalet des Routiers - M18 - 04 75 02 01 12
Coste Belle Chez Nanou - P22 - 04 92 45 82 17

Refuges
Refuge de la Blanche - 04 92 45 80 24

Centre de vacances
Village Vacances OVL Ville de St Ouen 04 92 45 82 28

Restaurants

Le Pub (bar) - O17/18 04 92 45 82 31
La Panière (bar) - N19 - 04 92 45 82 39
L'Aigue Blanche - O20 06 98 46 50 97
Le Chant de l'Alpe - M4 - 04 92 54 22 41
La Fougagno - O14 04 92 45 86 39
Le Bouticari - P11 (hiver uniquement) - 04 92 45 89 20
La Marmotte - O 11 04 92 45 84 77
Coste Belle - P22 04 92 45 82 17
La Balta du Loup - T21 04 92 54 00 12
La Grotnée - O 21 04 92 45 82 08
Le Grand Tétras - M4/5 04 92 45 82 42
L' Alta Peyra - P/Q 14/15
L'Estolles - G11 04 92 45 82 65
Le Refuge de la Blanche - 04 92 45 80 24

Saint-Véran

"Le Pays où les coqs picorent les étoiles"

Plus haute commune d'Europe à 2042 m d'altitude, plus beau village de France, dans le Parc naturel régional du Queyras, Saint-Véran est tout simplement un vrai village de montagne, rural, rustique même, avec de vieux chalets en pierre aux balcons en bois et aux toits en mélèze.

NOTRE MAISON

- Le centre possède une capacité de 127 places réparties sur 4 étages :

✓ 5 Salles d'activités spacieuses et bien agencées dont 1 bibliothèque.

✓ 1 Infirmerie avec lits d'isolement.

✓ 28 Chambres de 2 à 5 lits, munies de nombreux rangements

✓ Chaque chambre est équipée d'une douche d'un toilette et d'un lavabo.

✓ Atout de charme, les chambres, en plus d'être spacieuses et lumineuses, disposent d'une vue imprenable sur les pentes enneigées.

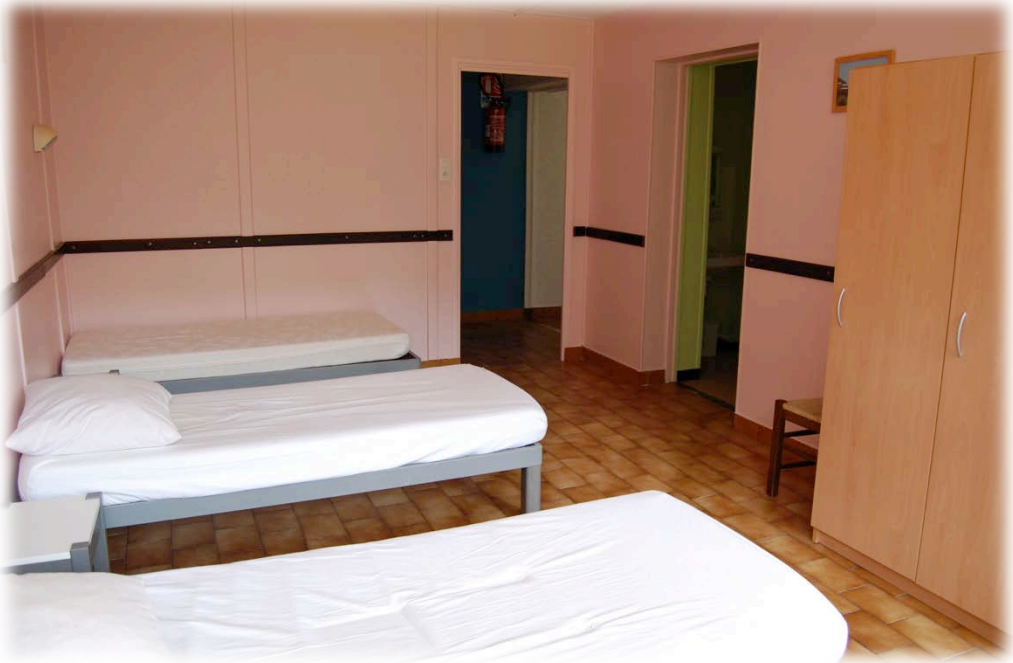

La Salle à Manger

•Le centre possède une salle de restauration qui s'ouvre sur un panorama paisible et grand dont le décor typiquement montagnard vous dépaysera à coup sûr.

•Son côté agréable permet au repas d'être véritablement un moment d'échange et de détente.

•Les menus, variés et équilibrés, sont élaborés par le cuisinier, en lien direct avec le directeur et son assistante sanitaire.

SALLE D'ACTIVITÉS

5 Salles d'activités spacieuses et bien agencées dont un salle avec sonorisation, une salle avec des tables de ping pong… on a même une salle de fitness

Mais encore…
Une **infirmerie** et un **local à ski/surf** sont présents sur notre chalet

Une **infirmerie** équipée
avec des lits d'isolement

Les Stations

NOTRE STATION DE SKI

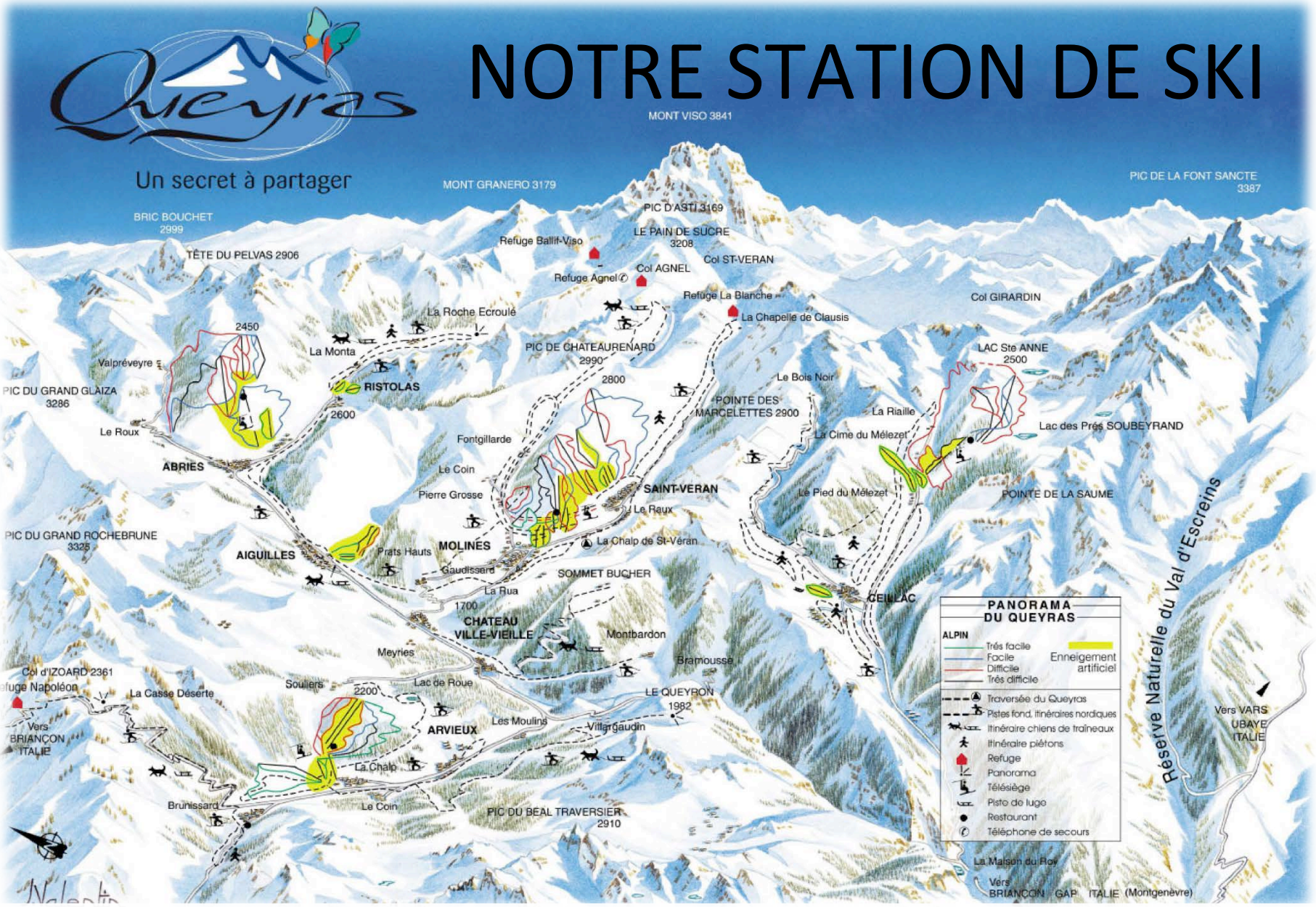

Molines St Véran : 2990 m. Le ski autrement dans le plus haut parc naturel régional d'Europe ! Situé au Nord des Hautes-Alpes, Molines, station village familiale authentique offre un domaine skiable panoramique en altitude. (1100 mètres de dénivelé, 100 hectares de pistes). Son domaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

5 Rue des Silos-BP 16002
05 010 GAP CEDEX
TEL : 04.92.22.22.30 FAX : 04.92.22.23.29
ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr

Lénaïc BORASO
04.92.22.23.08
lenaic.boraso@hautes-alpes.gouv.fr

VILLE DE ST OUEN
Mairie de Saint Ouen
7 Place de la République
93400 SAINT OUEN

Récépissé de déclaration n° 051571002 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **CENTRE DE VACANCES VILLE DE ST OUEN**

Exploitant

Identité : **VILLE DE ST OUEN**

Implantation

LA CROIX DE JUAN 05350 SAINT-VERAN

Tél : 04.92.45.82.28

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 102

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 07/03/2017

Date arrêté municipal d'ouverture : 18/06/2008

Remarques éventuelles :

Fait le 16 mai 2017 à Gap

L'Inspecteur Jeunesse et Sports

Sylvain MOUGEL

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
Service Jeunesse Sports Famille des Hautes-Alpes

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.
Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.

Service municipal des vacances
Date arrivée
21 MARS 2017
N° Enregistrement :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

14 MARS 2017

Mairie de Saint-Ouen
Servi[illegible]rrier
20 MAR. 2017
Enregistrement N°

PREFET DES HAUTES ALPES
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
Centre Colonel Patrice BLANC
BP 1003
05010 GAP Cedex

Bureau : Prévention
☎ 04 92 40 18 08
04 92 40 18 14

Référence à rappeler
N°17/280/PREV/AB

Dossier N° E15700008-000- 0
Suivi par : Lt. BOURILLON
GAP le : 8 mars 2017

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT DE BRIANCON POUR LA SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

PROCES-VERBAL DE VISITE

ETABLISSEMENT VISITE

DENOMINATION	**VILLE DE SAINT OUEN**
ACTIVITE	Centre de loisirs
CLASSEMENT	Type Rh – 4ème catégorie
EFFECTIF	120 public + 25 personnel = 145 personnes
ADRESSE	La Croix de Juan – 05350 SAINT VERAN
DATE DE LA VISITE	**Mardi 7 mars 2017**

ETAIENT PRESENTS

M. FONTRIER Paul	~~Secrétaire Général à la Sous-Préfecture de BRIANCON, représentant LE~~ PREFET des Hautes-Alpes, Président
Mme GUIGNARD Danielle	Maire de SAINT VERAN
M. BOURILLON Gilles	Lieutenant, officier préventionniste représentant le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

ASSISTAIENT

M. CHALON Daniel	Directeur gestionnaire du centre
M. POUCET Florent	Agent technique
M. GAUDEFROY Jean-Luc	Agent technique

OBJET : Visite périodique et visite de réception de travaux relatifs à l'installation du système de sécurité incendie et la mise en place de portes pare-flammes et coupe-feu
Prochaine visite périodique en décembre 2019

L'exploitant précise que l'établissement a fait l'objet de modifications depuis la dernière visite (en gras dans le descriptif ci-dessous).

DESCRIPTIF

Bâtiment R+5 avec 3 escaliers de secours dont un extérieur et 2 encloisonnés et désenfumés.

Rez-de-jardin : 1 salle polyvalente, 1 salle de télévision et 1 local à skis, lingerie, chaufferie, réserves
Rez-de-chaussée : 3 salles de classe, 2 bureaux administratifs, salle à manger, bar, cuisine, logement privatif
1er étage : 12 chambres (30 lits), 1 infirmerie (10 lits), 1 chambre infirmier, labo photos, bibliothèque
2ème étage : 18 chambres (46 lits), 1 salle de classe
3ème étage : 13 chambres (42 lits), 1 salle d'activités
4ème étage : 7 chambres personnel (14 lits) + logement privatif (Niveau interdit au public)

Extérieur : 1 citerne gaz, 1 poteau incendie < 50 m

-Installation d'un système de sécurité incendie
-Mise en place de portes pare-flammes et coupe-feu

REFERENCE : Procès-verbal SCOM n° 14/165/PREV du 4 février 2014 (GV 15/01) : avis favorable
Toutes les prescriptions ont été réalisées

CONTROLE DES RAPPORTS DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

TYPE D'INSTALLATION	NOM ORGANISME	Périodicité pour 1er groupe	DATE DE CONTROLE	OBSERVATIONS RELEVEES	LEVEE DES RESERVES
DESENFUMAGE	DESAUTEL	1 an	7/3/2017	RAS	
CHAUFFAGE Fioul + conduit	SOGETHA (contrat) DEKRA	1 an	Plusieurs/an 1/7/2016	RAS RAS	
RAMONAGE DES CONDUITS Cheminée bois	COSSON	1 an	19/1/2017	RAS	
ELECTRICITE Eclairage de sécurité	DEKRA	1 an	13/2/2017	ERP : RAS **ERT : 5 observations**	2 levées – 3 restantes*
GAZ	DEKRA	1 an	1/7/2016	RAS	
GAZ Triennale citerne externe	BUTAGAZ	3 ans	18/8/2015	RAS	
INSTALLATIONS DE CUISSON	BMH DEKRA	1 an	9/1/2017 1/7/2016	RAS RAS	
DEGRAISSAGE DES HOTTES	NERA	1 an + en cours d'expl.	18/1/2017	RAS	
EXTINCTEURS R.I.A.	DESAUTEL	1 an 1 an	7/3/2017	RAS	
S.S.I./ALARME INCENDIE Annuelle	DELTA SECURITY SOLUTIONS (contrat)	1 an + contrat	16/11/2016	Mise en service	
SSI/ALARME INCENDIE Triennale	DEKRA	3 ans OA	3/1/2017	RAS	
ASCENSEURS	OTIS (contrat) DEKRA	5 ans OA + contrat	2/3/2017 26/1/2017	RAS **5 observations**	4 levées – **1 restante**

GROUPE ELECTROGENE	BONNICI		7/10/2015	Essai régulier (en extérieur)
FORMATION DU PERSONNEL				A l'utilisation du SSI
EXERCICE D'EVACUATION	AFSIS		18/12/2015 Un par an	Prochain prévu le 8/3/2017

*Identification, ligne non utilisée

DOCUMENTS FOURNIS

Attestation de mise en service du système de sécurité incendie de catégorie A établi par DELTA SECURITY SOLUTIONS en date du 16 novembre 2016 qui ne présente pas d'observation
Rapport de vérifications réglementaires après travaux établi par DEKRA en date du 3 janvier 2017 relatif à la mise en service du système de sécurité incendie de catégorie A qui ne présente pas d'observation

ESSAI EFFECTUE

Mise en route du diffuseur sonore par appui sur le déclencheur manuel du hall d'entrée, avec fermeture des portes de compartimentage et diffusion sonore pendant 5 minutes. Le système de sécurité incendie n'est actuellement pas temporisé.

PRESCRIPTIONSA REALISER

1-Fournir par l'intermédiaire de la mairie une attestation de levée des 3 observations restantes mentionnées dans le rapport de vérification des installations électriques.

2-Fournir par l'intermédiaire de la mairie une attestation de levée de l'observation restante mentionnée dans le rapport de vérification de l'ascenseur établi par DEKRA.

CONSIGNES PERMANENTES

a-Conformément à l'article R.123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation, les constructeurs, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions de la réglementation. A cet effet, ils font respectivement procéder pendant la construction et périodiquement en cours d'exploitation aux vérifications nécessaires par les personnes agréées dans les conditions fixées par la réglementation. Le contrôle exercé par l'administration ou par les commissions de sécurité ne les dégage pas des responsabilités qui leur incombent personnellement.

b-Tous travaux ou modifications dans l'établissement devront faire l'objet d'une autorisation de M. ou Mme le Maire, après avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur (article R.123.22 du Code de la Construction et de l'Habitation)

c-Tenir à jour le registre de sécurité, en y joignant toutes les attestations relatives au contrôle des installations techniques et de sécurité (article R.123.51 du Code de la Construction et de l'Habitation)

d-Entraîner l'ensemble du personnel à la transmission de l'alerte et à la manœuvre, des moyens de secours. Les justificatifs de cette formation devront être annexés au registre de sécurité (MS.46)

AVIS DE LA COMMISSION

UN AVIS FAVORABLE EST EMIS :

- A LA RECEPTION DES TRAVAUX RELATIFS A L'INSTALLATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE ET LA MISE EN PLACE DE PORTES PARE-FLAMMES ET COUPE-FEU.

- A LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DE CET ETABLISSEMENT.

LES PRESCRIPTIONS ENONCEES AU PRESENT PROCES-VERBAL SONT A REALISER ET LEUR ACHEVEMENT EST A SIGNALER A MADAME LE MAIRE.

Le Président de la Commission
d'Arrondissement de BRIANCON

Paul FONTRIER

DESTINATAIRES
MM. les membres de la commission
Mme le Maire de SAINT-VERAN (2 exemplaires dont un pour notification à l'intéressé)

VILLE DE SAINT OUEN
CENTRE DE MONTAGNE DE SAINT VERAN

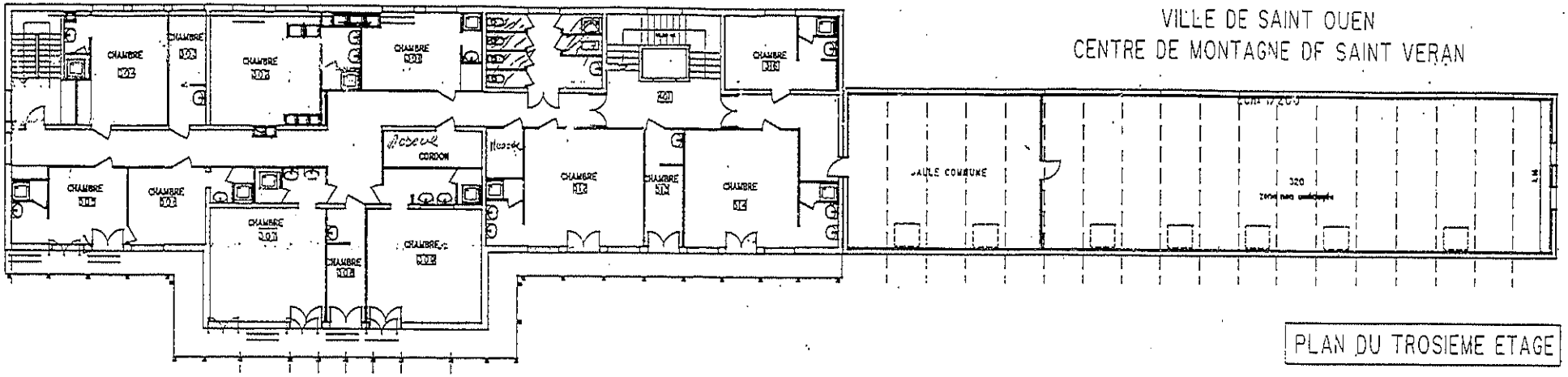

PLAN DU TROISIEME ETAGE

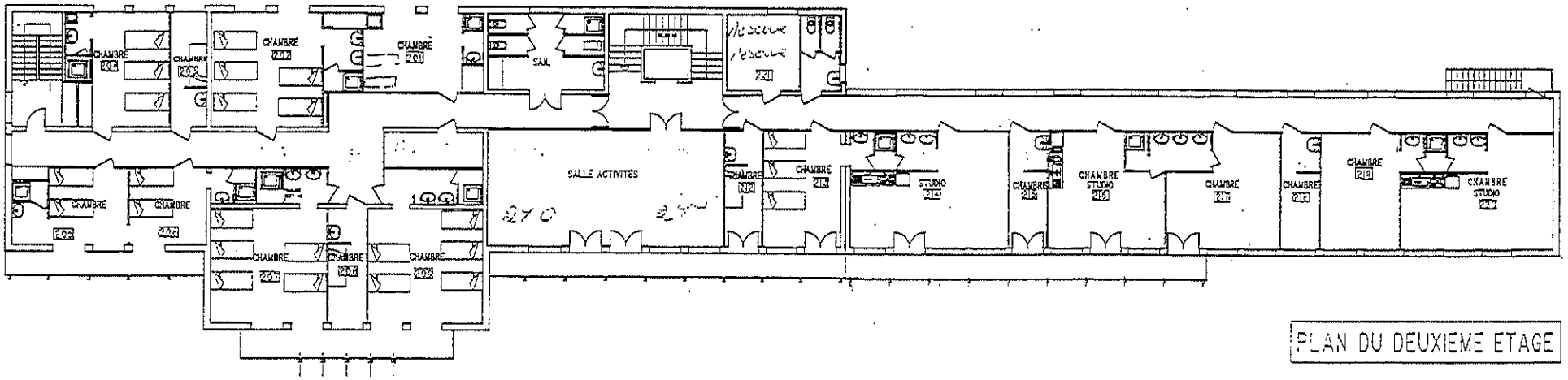

PLAN DU DEUXIEME ETAGE

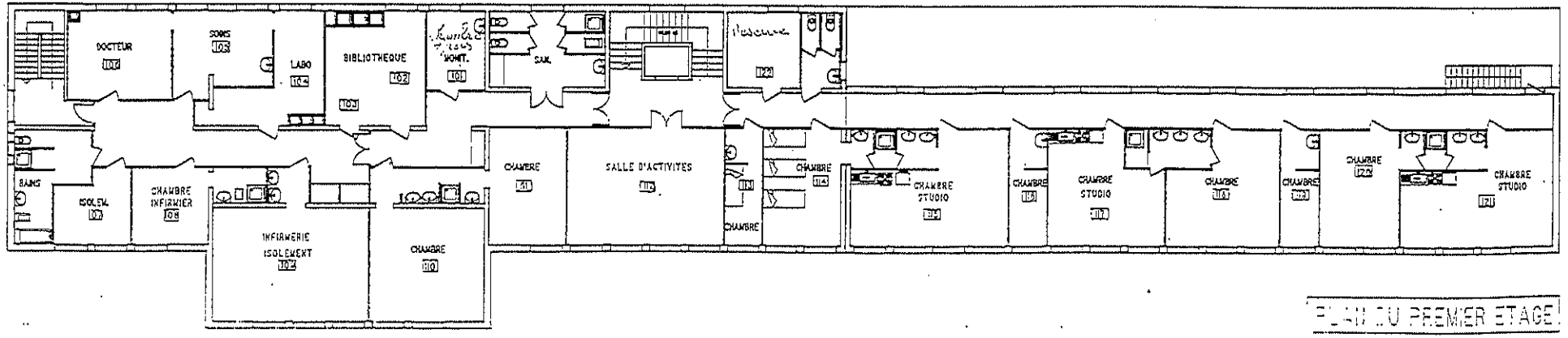

PLAN DU PREMIER ETAGE

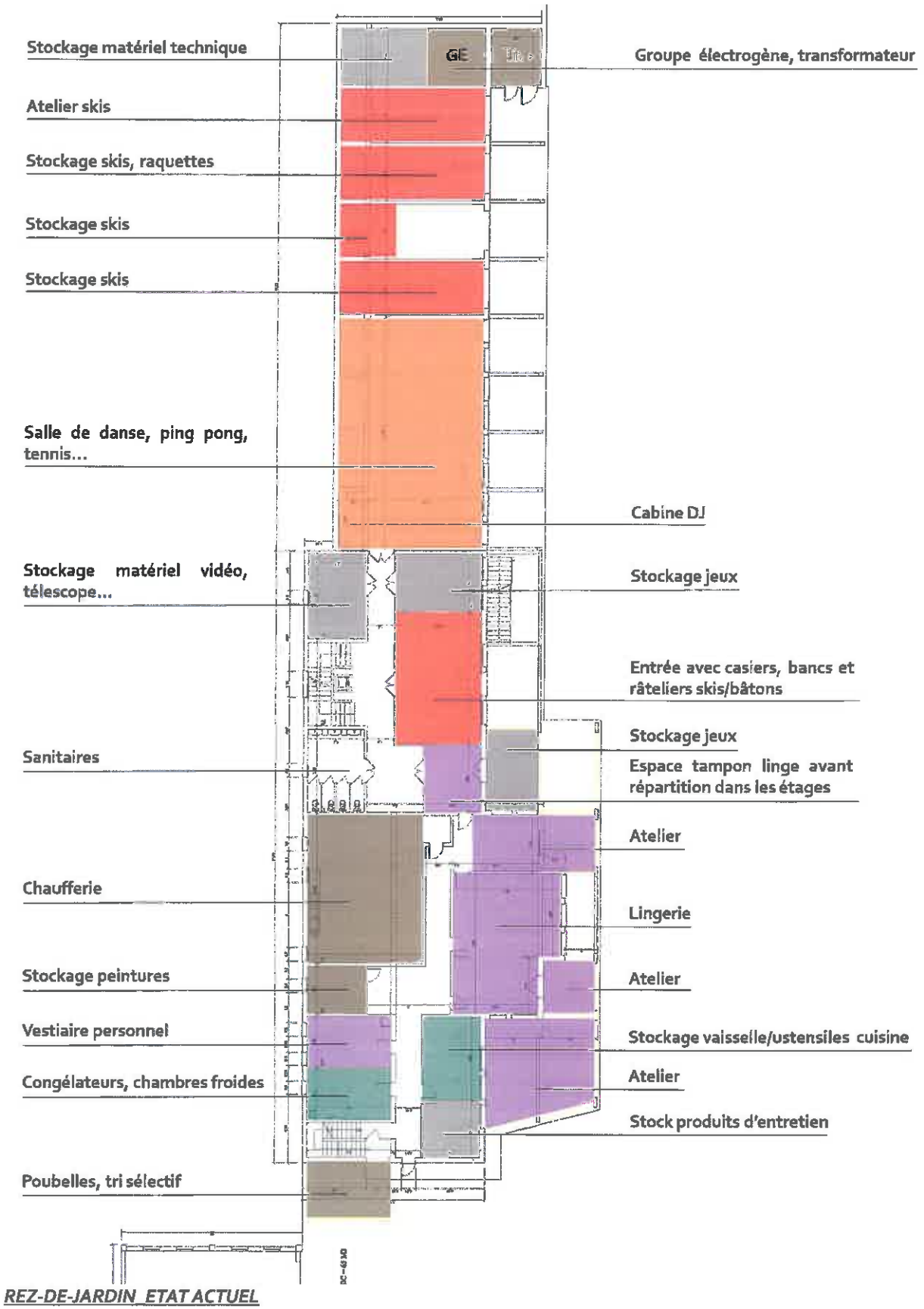

REZ-DE-JARDIN_ETAT ACTUEL

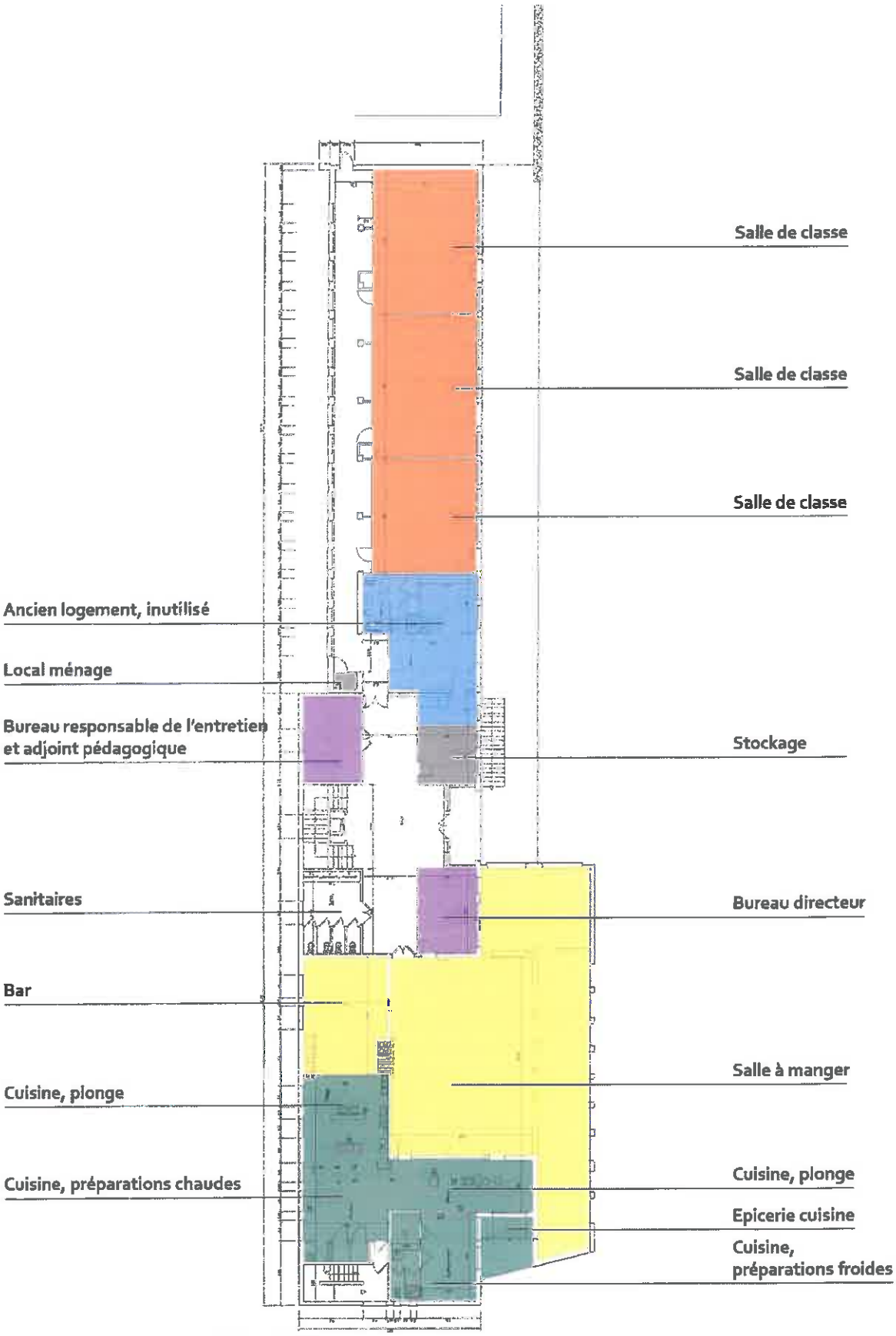

REZ-DE-CHAUSSEE HAUT_ETAT ACTUEL

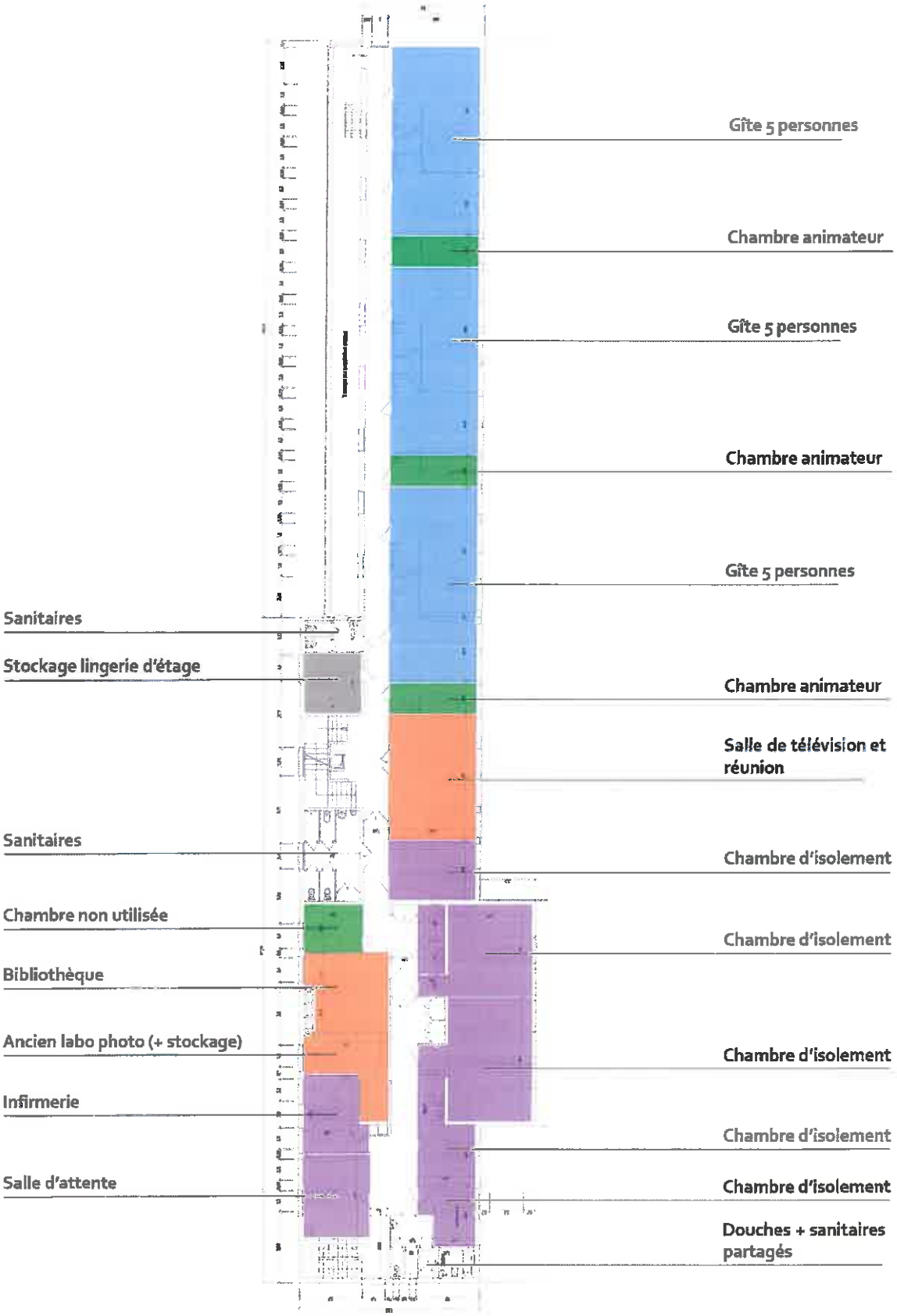

PREMIER ETAGE_ETAT ACTUEL

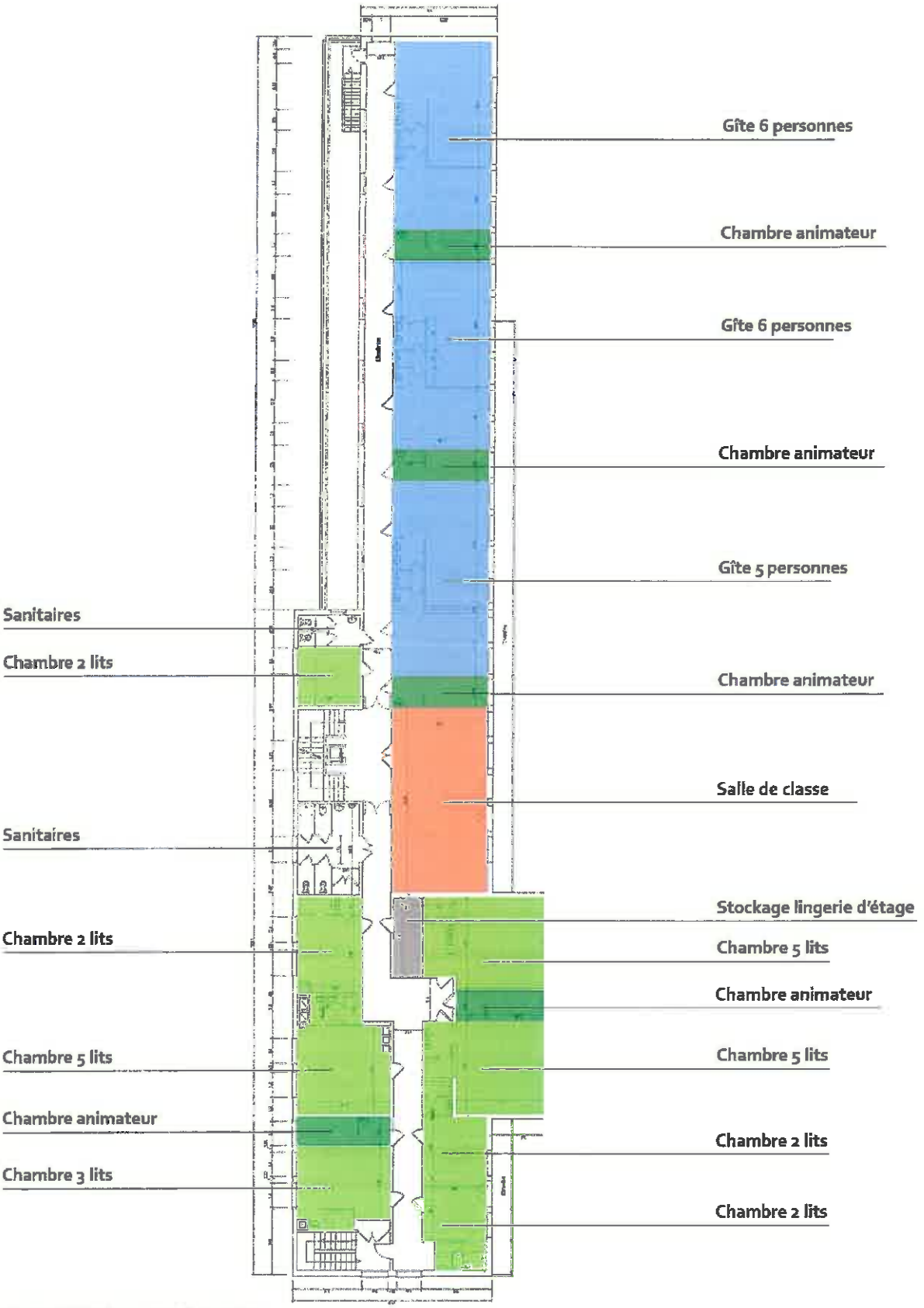

DEUXIEME ETAGE_ETAT ACTUEL

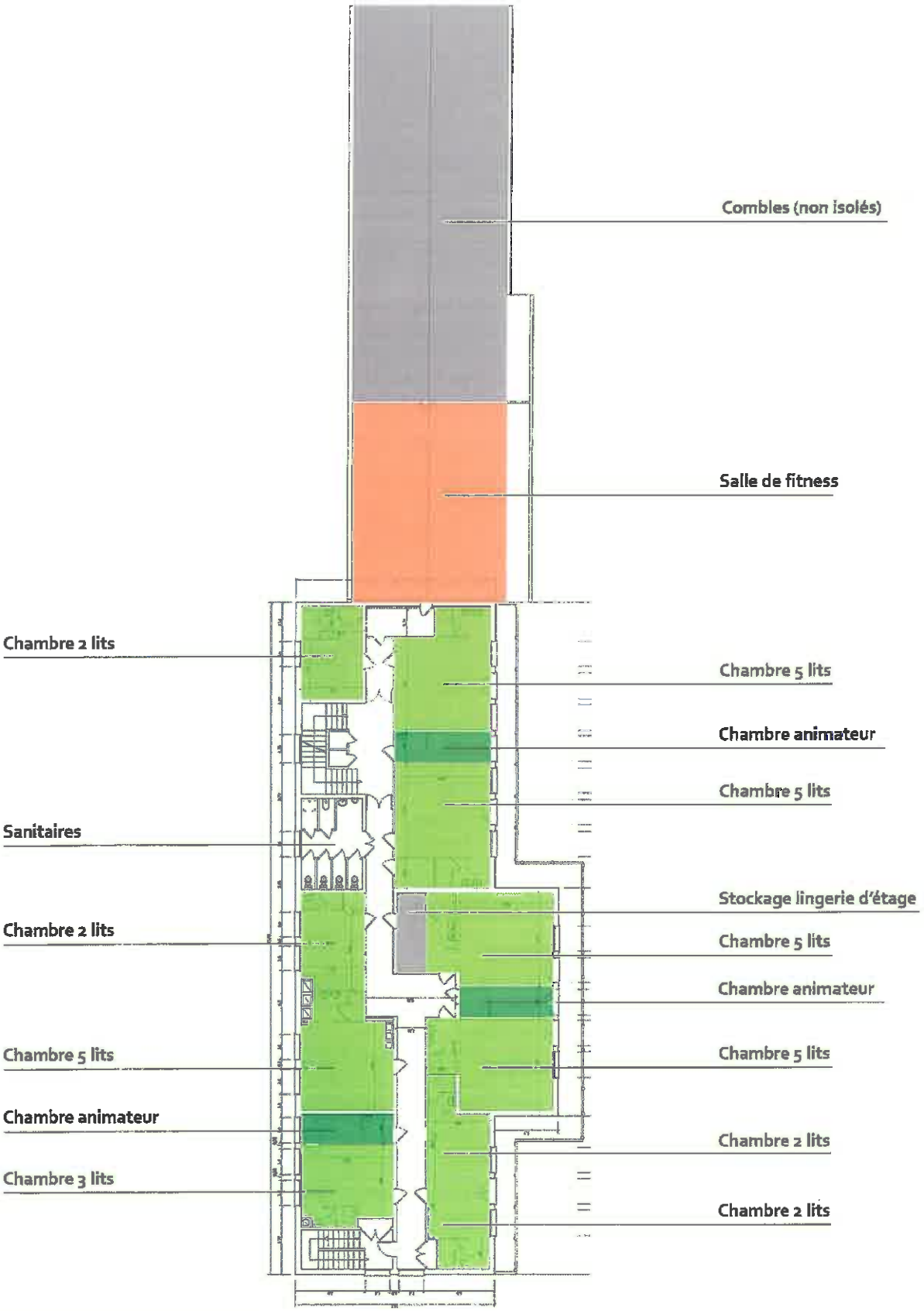

TROISIEME ETAGE ETAT ACTUEL

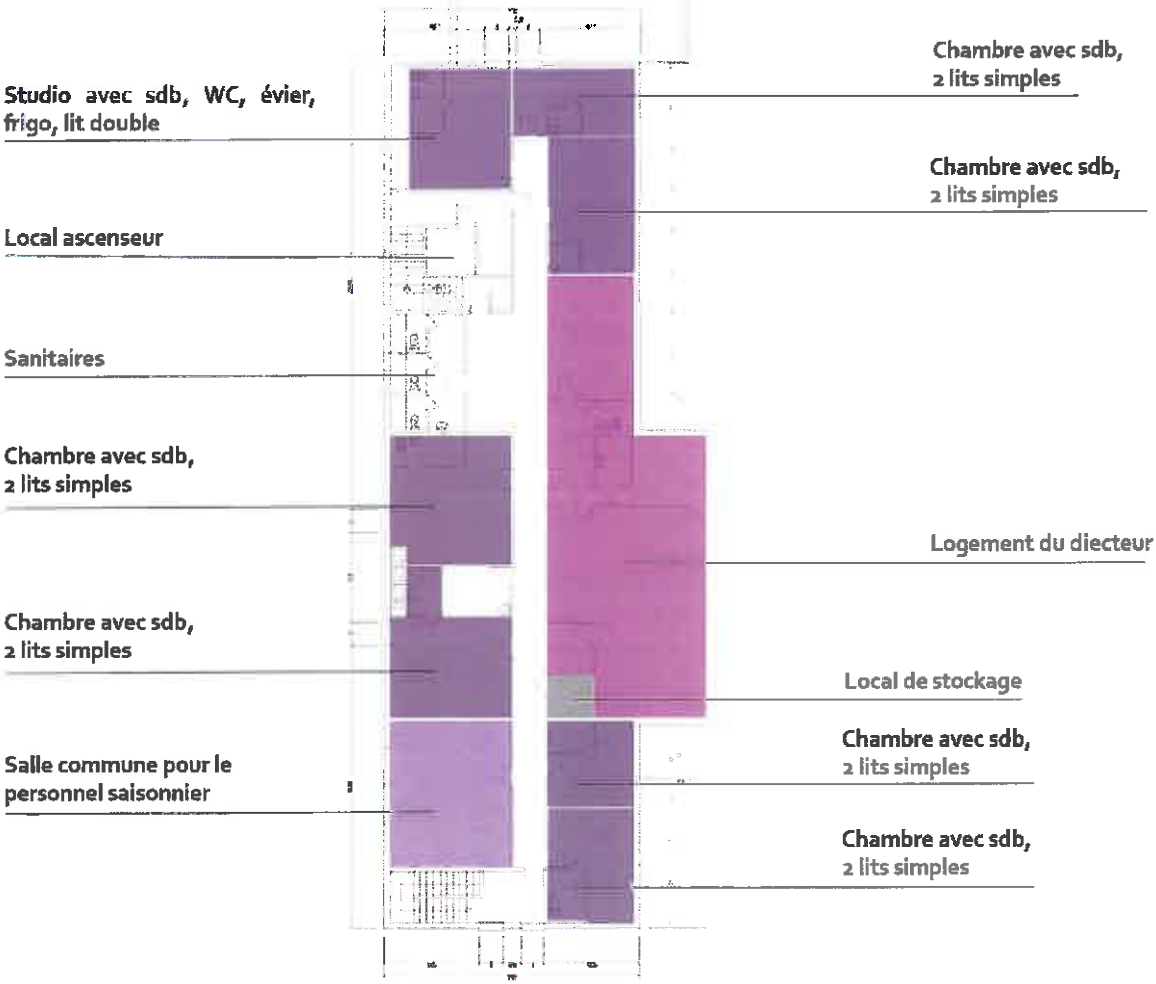

QUATRIEME ETAGE_ETAT ACTUEL : PAS D'INTERVENTION DANS LE CADRE DU SCENARIO 1